

# **RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027**

## **PRÉ INSCRIPTIONS A L'ECOLE MATERNELLE A PARTIR DU LUNDI 02 FÉVRIER 2026**

Les dossiers doivent être retirés en Mairie (ou sur le site internet de la Commune) aux horaires d'ouverture :

- du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
- le jeudi de 8h30 à 12h00
- le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h

La date limite pour le dépôt\* des dossiers est fixée au  
**LUNDI 20 FÉVRIER 2026.**

\*Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile